



L'ESSENTIEL DE LA DÉONTOLOGIE DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Organisation, conditions d'accès et modes d'exercice de la profession

Objectif

Traditionnellement, la déontologie est définie comme « la théorie des devoirs » ou comme l'ensemble des règles qui régissent l'exercice de la profession d'avocat. Ainsi, l'avocat exerce sa profession avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité dans le respect de son serment. Les règles déontologiques régissent également les organes ainsi que les conditions d'accès à la profession d'avocat. Enfin, elles encadrent les modes d'exercice de l'activité des avocats. Tous ces domaines ont connu au cours des dernières années de profonds changements sous l'influence conjuguée de la jurisprudence et du législateur internes et parfois aussi européens. Afin de permettre aux avocats et autres professionnels du droit de maîtriser parfaitement toutes ces évolutions, Pro-Barreau a conçu deux séminaires e-learning de 10 heures de formation chacun pour faire le point sur « L'Essentiel de la déontologie de la profession d'avocat ».

Thèmes abordés

Le Barreau ; le Bâtonnier ; le règlement des conflits des avocats ; le Conseil de l'Ordre ; le Conseil National des Barreaux ; accès à la profession d'avocat ; modes d'exercice de la profession d'avocat ; positions statutaires de l'avocat ; avocat omis du Tableau ; les effets de l'omission ; la démission de l'avocat ; l'honorariat ; l'avocat collaborateur ; la collaboration libérale ; la collaboration salariée ; les structures d'exercice collectif de la profession d'avocat ; les structures de moyens ; les structures d'exercice ; les sociétés interprofessionnelles ; les groupements transnationaux entre avocats.

Programme détaillé

Partie 1 : maîtriser l'organisation de la profession d'avocat

- Connaître les fonctions du Barreau
- Faire le point sur les missions de Bâtonnier et du Conseil de l'Ordre
- Maîtriser les missions du Conseil national des Barreaux

Partie 2 : maîtriser les conditions d'accès à la profession d'avocat

- Faire le point sur la condition de nationalité
- Faire le point sur la condition de compétence

- Faire le point sur la condition de moralité
- Faire le point sur l'exigence de domicile professionnel

Partie 3 : connaître les modes d'exercice de la profession d'avocat

- Faire le point sur l'avocat collaborateur
- Maîtriser les règles qui régissent l'exercice individuel
- Maîtriser les règles qui encadrent les associations et sociétés d'avocats

Formation animée par

Nicolas Polubocsko

Avocat à la cour
Docteur en droit

Tarif : 395 €



Période
Du 1 février 2025 au
31 janvier 2026



Durée
10 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DE LA DÉONTOLOGIE DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Organisation, conditions d'accès et modes d'exercice de la profession

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 10 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er février 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

Formation animée par

**Nicolas
Polubocsko**

Avocat à la cour
Docteur en droit

Tarif : 395 €



Période
Du 1 février 2025 au
31 janvier 2026



Durée
10 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DE LA DÉONTOLOGIE DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Organisation, conditions d'accès et modes d'exercice de la profession

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **395€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

